

99

enquête administrative, de laquelle il résulte que la dite terre lui appartient depuis longtemps  
l'ayant de sa mère décédée en laissant trois héritiers qui ont fait un partage  
entre eux.

Par ces motifs

Arrêtons

La terre "Gerohano", sitée à Tihassa, ci-dessus désignée, appartient au nomme  
Utalehua, Tilocho.

Fait et arrêté à Omoo le quinze avril mil neuf cent cinq  
Les membres de la Commission

*[Signatures]*

1885

1/13 des Enquêtes

Déclaration - Revendication du nomme "Teetahi", cultivateur, domicilié  
à Hanaohuua

Le nomme Teetahi, s'est présenté ce jour vingt neuf mars mil neuf cent cinq  
lequel agissant comme habitant, a se dire et prêter pour partie héritier de sa mère Tivohani,  
décédée en laissant trois autres héritiers les nommés Timou, Suoa et Paiekitu, qui ont  
fait un partage, et a revendiqué en cette qualité la terre Motuoana, sitée dans la  
vallée de Hanaohuua, d'une contenance de seize ares, plantée de Cocotiers, Pommes  
au nord par un ruisseau, au sud par la terre Hounalepro, à l'Est par la terre Makahau  
à l'ouest par la terre Vaehi.

Le réclamant ne possédant pas de titre, nous avons procédé à l'instaurer à une  
enquête administrative de laquelle il résulte que la dite terre lui appartient depuis longtemps  
la tenant de sa mère décédée en laissant quatre héritiers qui ont fait un partage  
entre eux.

Par ces motifs

Arrêtons

La terre "Motuoana", sitée à Hanaohuua, ci-dessus désignée, appartient au  
nomme Teetahi.

Fait et arrêté à Omoo le quinze avril mil neuf cent cinq  
Les membres de la Commission

*[Signatures]*

1886

15/14 des Enquêtes

Déclaration - Revendication du nomme "Marahu", cultivateur  
domicilié à Hanaohuua

Le nomme Marahu, s'est présenté ce jour vingt neuf mars mil neuf cent  
cinq et a revendiqué la terre Utuau, sitée à Hanaohuua, d'une contenance de cinquante  
neuf ares, plantée de Cocotiers, Pommes au nord par la terre Tigehei, au sud par la  
montagne, à l'Est par la plage, à l'ouest par la terre Califormie.

Le réclamant ne possédant pas de titre, nous avons procédé à l'instaurer à  
une enquête administrative de laquelle il résulte que la dite terre lui appartient

+